

Date de génération de ce justificatif : 05/04/2025

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## SCI Bas Village – Constitution de société

**Référence : L030052**

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 28 février 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

ORKO Avocats SELAS d'Avocats 16 Bd Charles de Gaulle – Bât B – 44800 ST HERBLAIN AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Cesson Sévigné du 17/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI Bas Village. Siège social : 46 rue de la Rigourdière 35510 Cesson-Sévigné. Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'aliénation des immeubles, la prise de participation dans toutes opérations immobilières conformes au caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Pierre-Yves RIAUX, demeurant 18 rue de Paris 35000 Rennes. Clause relative aux cessions de parts : agrément pour toutes cessions de parts, agrément obtenu à la majorité des associés dans les conditions des décisions extraordinaires. Pour avis La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)